



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP section génie mécanique option productive est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Jean-Marc DESPREZ
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-président

M. Joachim ALPI
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

Secrétaire générale

M. Christian LEPINOY
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

Membres du jury

M. Patrick DELOBELLE
Professeur certifié

Académie d' AMIENS

Mme Virginie DELPLACE
Professeure de chaire supérieure

Académie de LILLE

Mme Véronique FARINEAU
Professeure de lycée professionnel

Académie de NICE

M. Vincent GEORGE
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Eric LORTHIOIR
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Sébastien POTY
Professeur de lycée professionnel

Académie d' AMIENS

Mme Nathalie PROST
Personnel de direction

Académie d' AMIENS

Mme SOPHIE SUDEL
Personnel de direction

Académie d' AMIENS

M. Guillaume VILAIN
Professeur de lycée professionnel

Académie d' AMIENS

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Amandine DELIGNIERE
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie d' AMIENS

Mme Delphine PLUQUET
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie d' AMIENS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 mars 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU